

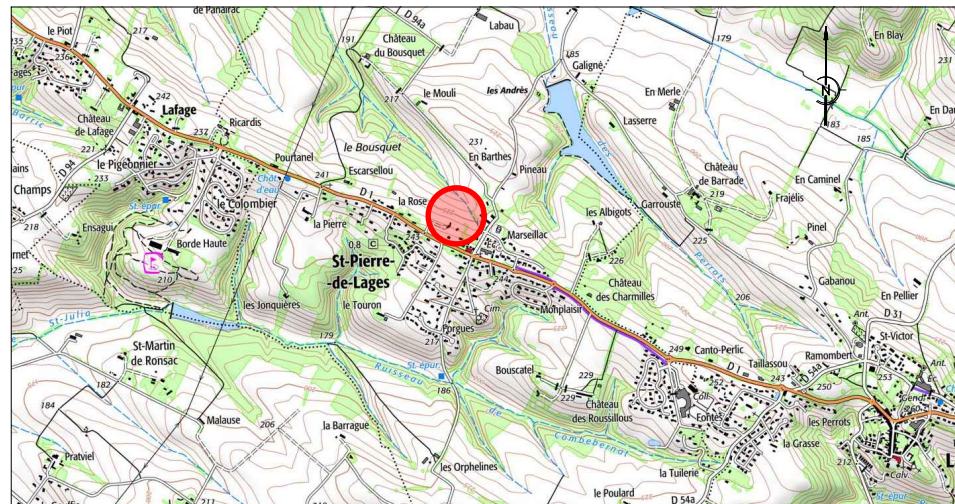
Opération "Les Vignes"

PLAN DE VENTE

Lot n°25
Surface = 520 m²
Section ZK n°165

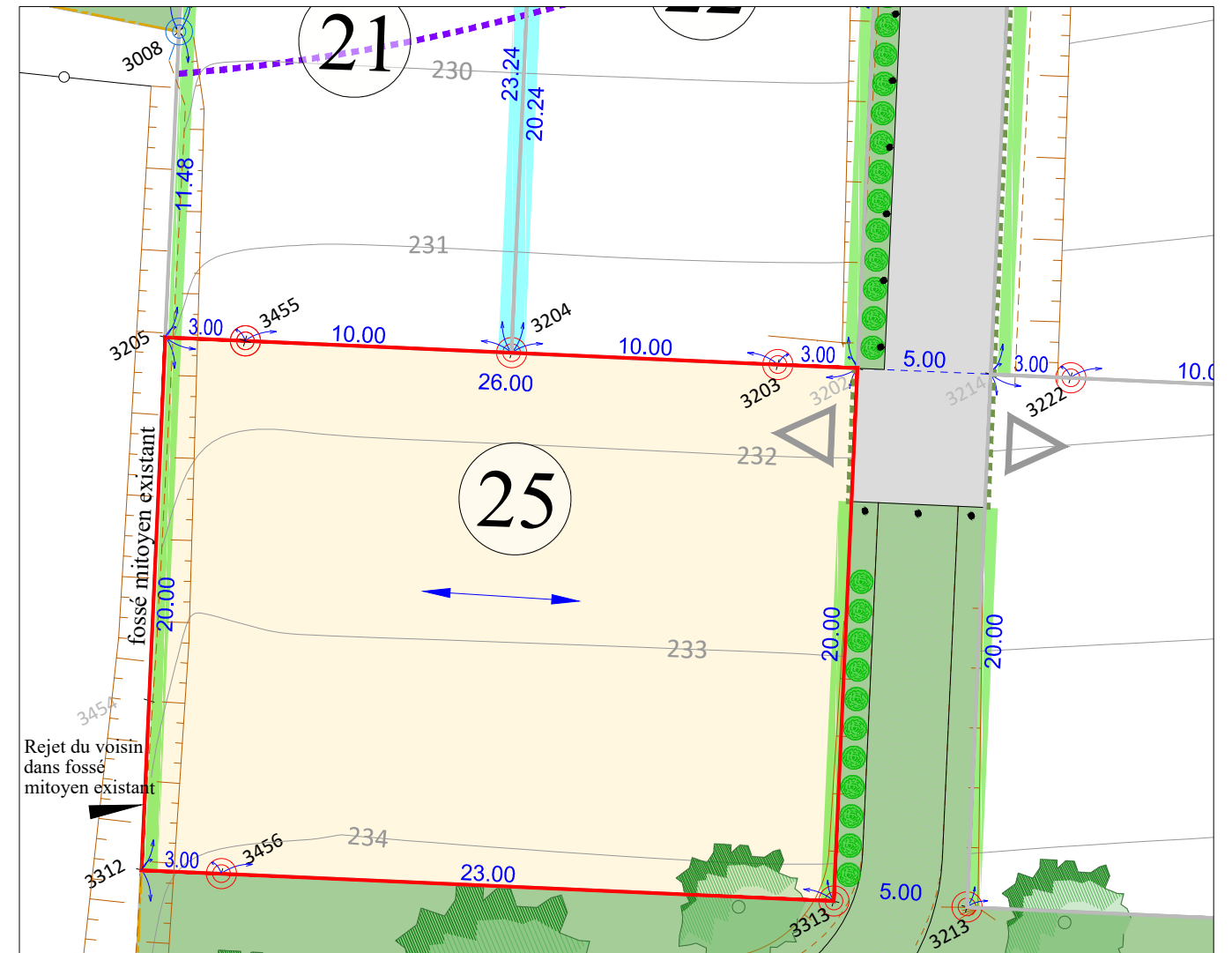


Plan de situation



Plan d'ensemble - Echelle 1/2500

Plan de Masse - Echelle 1/250



Légende



Règlement du lotissement (d'autres règles sont prescrites par le P.L.U. et par le règlement du lotissement)



Autorisation d'urbanisme :

Un Permis d'Aménager n°PA 031 512 19 T0001 a été obtenu par arrêté le 19 novembre 2019.

Un Permis d'Aménager Modificatif n°1 a été obtenu le 10 mars 2021.

Un Permis d'Aménager Modificatif n°2 a été obtenu le 10 septembre 2021.

Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°3 devra être déposé.

Origine du périmètre : Les limites de l'opération sont issues du plan de bornage avec procès-verbal de bornage et de reconnaissance dressé le 03 mars 2020 par M. SAINT-AUBIN Etienne, Géomètre-Expert à AUTERIVE, dossier n°190521.

Cotations : Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Servitudes :

1/ Des servitudes de passage et de passage de réseaux divers grevant les espaces communs de l'opération au profit des propriétés cadastrées section ZK n°171 (FERNANDEZ), section ZK n°18 et 112 (CHAMAYOU), section ZK n°87 et 88 (CAZENAVE) et section ZK n°21 (THEULIER) à constituer par acte notarié.

2/ Des servitudes de passage de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales grevant les espaces communs de l'opération au profit des propriétés cadastrées section ZK n°113 (Indivision MARTY), section ZK n°114 (MARTY), section ZK n° 108-111 (RAMES-VERGE), section ZK n°42-60 et 61 (CHAMAYOU-BATHAILLE), section ZK n°43 (Indivision CHAMAYOU) et section ZK n°14 (Commune de SAINT-PIERRE-DE-LAGES) à constituer par acte notarié.

3/ Une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées grevant les espaces communs de l'opération et la propriété cadastrée section ZK n° 171 (FERNANDEZ) au profit de la propriété cadastrée section ZK n°123 (ABBAS) à constituer par acte notarié.

4/ Une servitude d'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées épurées (fossé mitoyen) grevant le lot n°25 au profit des propriétés cadastrées section ZK n°18 et 112 (CHAMAYOU), section ZK n° 108-111 (RAMES-VERGE) et section ZK n°42-60 et 61 (CHAMAYOU-BATHAILLE) à constituer par acte notarié.